

(Voyez, pour plus de détails, notre *Aperçu historique* sur la chirurgie des fistules).

Concluons donc que le témoignage de Celse doit être ajouté à ceux d'Érotien, de Galien, de l'auteur de l'Isagogè, et de Paul d'Égine. Voici maintenant des preuves d'un autre ordre (1); je les tire de l'étude chirurgicale du contexte, et de ses rapports avec les livres hippocratiques généralement admis comme légitimes : l'auteur des *Fistules* a pour but essentiel de *dessécher la plaie*; il insiste beaucoup sur les topiques qui ont des vertus dessiccatives; il revient spécialement, § 11, sur ceux qui ont la propriété d'attirer à eux pour dessécher et atténuer. Or, c'est là le fond de la doctrine à laquelle Hippocrate s'attache de prédilection dans *les plaies detête*, où il écrit, § 22 : « Il n'est pas bon que les chairs de la plaie soient humides, » et quelques lignes plus loin : « Une fois la plaie mondifiée, il faut la rendre plus sèche; c'est ainsi qu'elle pourra guérir plus vite, la chair qui donne lieu aux bourgeons charnus n'étant plus humide, mais desséchée. » (Ibid).

Mêmes rapports avec le *Traité des plaies et ulcères*, lequel « est attribué à Hippocrate d'une manière positive par Galien et par Érotien » (Littre, t. 1, p. 352); là Hippocrate débute en disant, § 1 : « Ce qui est sec est plus près de l'état sain, et ce qui est humide de l'état malade; » aussi veut-il qu'on applique « quelque substance siccative qui empêche de suppurer » (Ibid). Ailleurs, § 2, il note comment « les parties deviennent plus sèches et s'atténuent. » Il défend les

(1) J'ai cru devoir multiplier les preuves afin de réfuter victorieusement cette sentence d'un habile critique : « Comme le *Traité des ulcères*, ces deux opuscules (*Des fistules. — Des hémorroïdes*) ne contiennent rien qui démente ou fortifie l'assertion d'Érotien et de Galien, et le doute est ce qui convient le mieux ici où les éléments de discussion manquent complètement. » (Littre, *Introd. aux Œuv. d'Hipp.* t. 1, p. 353.)